



L'emploi du temps dans une classe de GS à effectifs réduits

La diminution des effectifs en GS permet de revisiter la gestion du temps de manière à optimiser le nombre de temps d'apprentissage pour chacun des élèves.

Quelques principes permettent de construire un emploi du temps évolutif au cours de l'année scolaire en respectant les spécificités de l'enseignement en maternelle.

La question de l'organisation des ateliers

- Dans beaucoup de classes maternelles, le principe des ateliers tournants est retenu. Il s'agit souvent de proposer une activité identique à tous les élèves mais en organisant la classe en petits groupes qui vont tour à tour fréquenter chaque atelier sur le principe d'une alternance chaque jour. Or, cette manière de procéder ne permet pas de différencier les apprentissages pour répondre aux besoins identifiés. Chaque enfant doit pouvoir bénéficier d'ateliers dirigés plus fréquemment et de manière accrue si des fragilités sont détectées. Il existe différents types d'ateliers : ateliers dirigés, autonomes, semi-dirigés, libres, de manipulation et d'expérimentation... L'aménagement d'espaces dédiés permet une gestion des groupes d'élèves qui tient compte de la différenciation. L'aménagement de ces espaces (matériel mis à disposition, consignes, présence ou pas de l'adulte...) est la clé de la qualité de ce qui s'y déroulera en matière d'apprentissages.

[Document « Les ateliers en maternelle » de l'académie de la Guadeloupe](#)

[Document « Aménagement des espaces » de la mission maternelle du Pas-de-Calais](#)

- Parallèlement aux ateliers dirigés, il faut développer l'autonomie des élèves : savoir s'engager dans une tâche seul, savoir planifier ses actions, orienter ses actions vers un but, mémoriser le but... sans la présence d'un adulte. La progressivité de cette acquisition passe par un guidage puis un étayage plus léger qui disparaîtra petit à petit. Les outils mis à disposition des élèves sont très importants pour la réussite de cette autonomie.
- Au cours de la journée, différentes organisations du groupe-classe peuvent être proposées, en fonction des objectifs poursuivis. L'atelier n'est pas l'unique format de regroupement et d'organisation, la demi-classe ou le groupe-classe peuvent aussi être des formats retenus, surtout si la classe est dédoublée.

La pratique des plans de travail : quelques questions à se poser :

- Les élèves perçoivent-ils les apprentissages proposés derrière les activités représentées sur les plans ?
- Les activités sont-elles une succession de fiches à réaliser ?
- Les plans sont-ils différenciés ?
- Au-delà du nombre d'activités, la difficulté est-elle progressive et apparente ?
- Les espaces dédiés sont-ils intégrés dans les plans de travail ?
- Comment sont gérés les feed-backs de l'enseignant sur les activités des élèves ?
- Comment les élèves verbalisent-ils ce qu'ils ont fait ? ce qu'ils ont appris ?
- En quoi réside l'autonomie affichée ? autonomie dans la mise à disposition et le rangement ? autonomie cognitive : engagement dans la tâche, auto-régulation, auto-évaluation, verbalisation des critères de réussite etc...

Les modalités spécifiques d'apprentissage de l'école maternelle

Elles ont des conséquences sur l'organisation de l'emploi du temps : au-delà du jeu, les deux entrées concernant « apprendre en se remémorant et en mémorisant » et « apprendre en s'exerçant » induisent la mise en œuvre de plages d'activités courtes mais fréquentes qui favorisent les moments de remobilisation de ce qui a été mémorisé et qui permettent les exercices d'entraînement. La ritualisation de ce type d'activités doit apparaître dans l'emploi du temps.

Le nombre de temps d'apprentissages

Le faible effectif favorise la mise en œuvre de temps d'apprentissages nombreux, rythmés, alternés en termes d'organisation et de durée. Tous les domaines d'apprentissages doivent être proposés dans la semaine. Chaque jour, les élèves se voient proposer de l'activité physique.

Chaque jour, les élèves accèdent à un enseignement explicite et structuré de la langue : le lexique et la syntaxe doivent faire l'objet de courtes séances régulières et nombreuses. Certaines séances sont ritualisées (courtes) et d'autres font l'objet d'un apprentissage dirigé (un peu plus longues).

Les séances dédiées à l'entrée dans l'écrit (commandes d'écriture, apprentissage du geste d'écriture, dictée à l'adulte) sont prévues à l'emploi du temps de manière régulière.

En mathématiques, selon le même principe, la résolution de problèmes (plages plus longues), les activités ritualisées sur les nombres par exemple (plages plus courtes) sont présentes quotidiennement.

Le document suivant propose un exemple d'organisation d'une journée type avec des renvois à des ressources qui permettent de questionner chaque plage de la journée.

Nous avons fait le choix de proposer un emploi du temps sous cette forme afin d'éviter toute modélisation qui serait inadaptée au contexte de chaque classe.

Chaque pièce de puzzle symbolise un temps de classe. Cette présentation montre que les temps ne sont pas figés sur certaines plages horaires et qu'ils sont déplaçables. Pour chaque moment, nous vous proposons quelques éléments de réflexion étayés par des ressources de la mission maternelle 62 et autres.

Activités ritualisées ou rituels ? Une activité ritualisée n'est pas un rituel qui s'apparente à une routine mais une activité dont le déroulement et le but sont connus des élèves. La répétition permet une automatisation des connaissances, des postures, des stratégies... le réinvestissement des compétences et savoir-faire acquis. Elles favorisent la mémorisation, l'entraînement et la résolution de problèmes (modalités spécifiques d'apprentissage à l'école maternelle.) « Les activités ritualisées gardent toute leur place à l'école maternelle à condition qu'elles ne soient pas comprises dans le sens commun d'actions répétées à l'identique mais comme des activités connues qui évoluent dans la forme et dans le sens que lui donne l'école car articulées avec les apprentissages organisés dans l'année et dans le cycle. » Ressource maternelle – Eduscol – Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions.



Je souhaite mettre en place une activité ritualisée, je me questionne sur :

- le domaine ciblé : mobiliser le langage, construire le nombre, univers sonore, découvrir le monde, éveiller à la diversité linguistique...
- la programmation annuelle de ces activités et leur progression
- le lien entre les activités ritualisées au sein de la séquence d'apprentissage
- l'organisation de la classe
- la place dans la journée de l'activité : Pourquoi est-elle placée à ce moment dans l'emploi du temps ?
- la mobilisation des élèves, leur participation
- la motivation des élèves : comment éviter la lassitude et la passivité ?

Pour en savoir plus :

[Ce document eduscol propose des activités ritualisées](#)

5 plages horaires dans la journée sont consacrées à ces temps d'apprentissage de longue durée **en groupes restreints**.

Ce temps n°1 peut être consacré, par exemple, à l'enseignement du langage. Cependant, selon les jours de la semaine, ce moment peut mobiliser un autre domaine d'apprentissage pour créer une alternance. En effet, la séance placée à ce moment de la journée bénéficie d'une bonne capacité d'attention des élèves. L'effectif réduit permet à chaque enfant de bénéficier d'un temps de langage en apprentissage dirigé avec une compétence langagière ciblée. L'enseignant sera d'autant plus attentif aux enfants ayant des difficultés langagières et multipliera les moments de réactivation.

Une organisation optimale des espaces favorise l'organisation des groupes d'élèves.

Pour en savoir plus :

[Ce document](#) décrit chaque espace dédié : objectifs, installation, activités dirigées et activités autonomes, matériel...

Tout au long de la journée, des objectifs langagiers seront identifiés dans les différents domaines. En effet, ils offrent de nombreuses occasions de construire les compétences langagières des enfants (exemples : décrire un geste en motricité, exprimer une émotion en éducation artistique, expliciter une stratégie, un effet...)



Je me questionne sur ma place et mon rôle :

- Est ce que je dirige un atelier dans un espace dédié ? Si ou quels gestes professionnels ?
- Est ce que je suis observateur ou est-ce que je conduis la séance ?
- Quelle est la constitution des groupes (hétérogènes, homogènes) ?
- Où sont installés les élèves que je ne prends pas en charge ? (dans les espaces dédiés)

Si la première activité de la journée concerne le français (par exemple, la phonologie ou le vocabulaire) la seconde le champ des mathématiques (connaissance de la comptine numérique), les suivantes pourront concerner d'autres champs (exemple : les univers sonores).

En classe à effectif réduit, les activités méta-cognitives sont centrales.

Pour chaque temps d'apprentissage, je me questionne :

- Ce temps d'apprentissage est-il structuré pour permettre à l'enseignant et aux élèves d'explicitier les stratégies ?
- Permet-il un bilan méta-cognitif ?
- Comment est organisée la passation des consignes et comment faire pour que celles-ci soient comprises par les élèves ?

Pour en savoir plus :

[Enseigner explicitement](#)

Cette activité ritualisée est placée sur ce temps afin d'effectuer un retour sur les apprentissages de la journée. Elles contribuent à la mémorisation et à la structuration du temps. C'est le moment de se projeter sur le lendemain.

Le moment de sortie de la classe est un temps de transition entre l'école et la famille, la garderie, l'assistante maternelle.... Il est important dans la journée d'un enfant. « L'école maternelle construit des passerelles au quotidien entre la famille et l'école, le temps scolaire et le temps périscolaire. » programme de l'école maternelle « Pour les plus jeunes, les premiers repères temporels sont associés aux activités récurrentes de la vie quotidienne, d'où l'importance d'une organisation régulière et de rituels qui marquent les passages d'un moment à un autre. » Programme de l'école maternelle – explorer le monde – se repérer dans le temps.

LUNDI

8h50 Accueil individualisé des élèves
9h Activité ritualisée n°1
9h15 Temps d'apprentissage n°1
9h45 Activité ritualisée n°2
10h Temps d'apprentissage n°2
10h30 Passage aux toilettes – habillage – récréation
11h Activité ritualisée n°3
11h15 Temps d'apprentissage n°3
11h45 Activité ritualisée n°4
12h Sortie
13h20 Accueil
13h30 Activité ritualisée n°5
13h45 Temps d'apprentissage n°4
14h30 Activités au choix en autonomie
15h passage aux toilettes – habillage – sortie
15h30 Temps d'apprentissage n°5
16h15 Activité ritualisée n°6
16h30 Sortie

L'organisation de la journée décrite dans cet exemple pourrait être dupliquée en jour 2 en prenant soin de ne pas toujours placer au même moment les enseignements de certains domaines d'apprentissage. En effet, il est important de tenir compte de la capacité d'attention, de concentration de l'enfant et de son rythme biologique pour optimiser ces moments. Il s'agit de penser le temps et d'alterner les phases d'apprentissage et prévoir des changements de rythme au sein des séances. Par ailleurs, les contraintes matérielles, de locaux, plannings, horaires de l'école, etc. déterminent certains choix.

L'effectif réduit permet à l'enseignant de multiplier les relations duelles avec les enfants et d'inciter à la prise de parole. Les élèves de grande section peuvent prendre en charge certaines activités ritualisées en autonomie, lorsqu'elles sont installées et comprises. Ce temps d'accueil permet également une observation ciblée en fonction de critères définis. L'enseignant pourra observer un ou plusieurs élèves sur la capacité d'attention, de concentration, la capacité à choisir une activité et la mener à son terme, à coopérer avec les autres, à ranger le matériel...
Pour en savoir plus « Développer les fonctions exécutives »
Au moment de l'accueil, l'enseignant peut ouvrir certains espaces de la classe en accès libre. Les situations et activités proposées lors de l'accueil font l'objet d'une programmation qui envisage des éléments de progressivité.

Ces temps éducatifs font partie du temps scolaire. Ils permettent :
- de communiquer en relation duelle avec l'enfant
- d'aider les enfants à devenir autonomes (habillage, passage aux toilettes)
etc...

Ce temps d'apprentissage n°3 peut être consacré à l'éducation motrice dans l'espace dédié aux activités physiques dans l'école. Des activités physiques quotidiennes (APQ) doivent être inscrites à l'emploi du temps. Certains apprentissages demandent à être massés lorsqu'ils conduisent à la finalisation d'un projet. Ils répondent alors à une organisation hebdomadaire.
Pour en savoir plus : documents élaborés par les CPC EPS du département

Les élèves choisissent librement l'espace dans lequel ils souhaitent travailler ou jouer. Cela suppose une organisation anticipée (inscription préalable, règles d'utilisation explicitées...) et **contenus ciblés**. L'enseignant choisira précisément les activités proposées pour que ce moment libre soit source d'apprentissages. Etre autonome, cela s'apprend. Il faut distinguer l'autonomie matérielle et l'autonomie cognitive [cf livre de bord](#)
Les tâches proposées en autonomie visent l'entraînement, l'automatisation, le réinvestissement, la manipulation ou la recherche d'une réponse à un problème... L'enseignant apprendra aux enfants à se « passer de lui », à s'engager dans la tâche tout seul.
Pour en savoir plus : des exemples de mise en œuvre en classe pour l'accès à l'autonomie
- Des ateliers au choix au service de l'autonomie des élèves
- Aménagement du temps, de l'espace et du tutorat au service du développement des fonctions exécutives et notamment l'autonomie
- Comment développer l'autonomie
L'enseignant se place en observateur attentif. Il pourra cibler quelques élèves et quelques observables.
Pour en savoir plus : document pour observer les savoir faire